



Le Mini-Val « Avril 2015 »

À L'AGENDA

- 20 avril Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h (séance reportée du 7 avril dernier faute de quorum)
- 28 avril Popote roulante. Au menu : soupe aux légumes, poulet «cric crac croc», pommes de terre et jambon au four et pouding chômeur. Commandez auprès de Luce Blais avant le 21 avril en appelant au 819-657-4908.

DATES À RETENIR POUR LE MOIS DE MAI

- 4 mai Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h
- 9 mai Nettoyage des fossés à Val-Racine (voir texte explicatif plus loin)
- 12 mai Réunion du comité de développement à 19 h à la salle du Conseil



INFORMATIONS MUNICIPALES

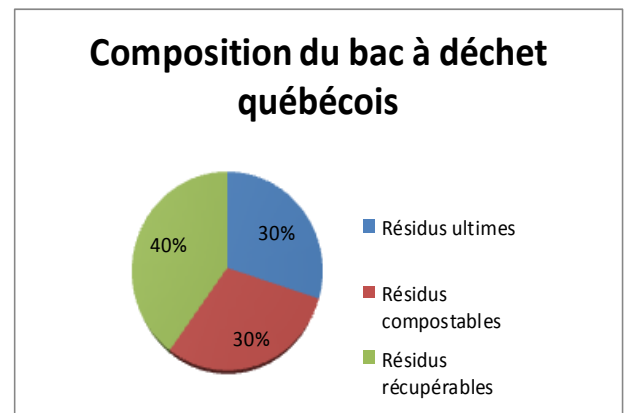
UN MOT DE VOTRE MRC POUR L'ENVIRONNEMENT

Chères citoyennes, chers citoyens,

Cette année encore, je souhaite vous renseigner sur les tonnages que votre population génère en termes de déchets (bac noir) et de matières recyclables (bac vert). Les statistiques de 2013 sont arrivées et nous informent que vous avez généré 66 tonnes de déchets vers l'enfouissement et que vous avez récupéré 30 tonnes de matières recyclables. Vous comprendrez que votre population génère encore plus de matières qu'elle n'en récupère.

Selon des statistiques provinciales :

- 40 % du contenu du bac noir est composé de matières qui auraient dû se retrouver dans le bac vert (mauvais tri)
- 30 % du contenu du bac noir est composé de matières que vous auriez pu composter à la maison (résidus de table en majorité) à l'aide d'un composteur domestique



En d'autres termes, votre population pourrait théoriquement réduire de 70 % la quantité des déchets envoyés à l'enfouissement. Ceci dit, je vous invite à réviser votre façon de trier vos matières en consultant notre aide-mémoire que vous trouverez sur notre site Internet (www.mrcgranit.qc.ca) dans la section environnement.

En terminant, dans la prochaine parution de cette capsule nous verrons comment il est socialement payant de mettre au régime notre bac à déchets !

Rémi Morin, responsable à l'environnement à la MRC du Granit.
Téléphone : 819-583-0181 poste 113

ISO-FAMILLE

Le 20 mars dernier, la Constellation 0-5 ans a effectué le lancement de la norme ISO-Famille. Soucieuse d'offrir un milieu accueillant et adapté aux besoins des familles, la Municipalité de Val-Racine est fière de respecter la norme ISO-Famille. Cette norme a comme objectif de défendre les besoins et intérêts des familles de la MRC du Granit en travaillant à améliorer les milieux de vie des tout-petits et de leurs familles.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

RALLYE-MAISON

Qu'est-ce qu'un rallye-maison ? C'est un jeu de français qui consiste à répondre à diverses questions se rapportant au même thème. Le Comité des Loisirs de Val-Racine vous propose un rallye-maison ayant pour thème *Les soins de santé et de beauté* au coût de 10 \$. Les questions proviennent du dictionnaire Larousse et elles sont textuelles. Les profits serviront à l'achat d'un barbecue et de ses accessoires qui seront utilisés par divers comités de Val-Racine.

Les prix sont :

1^{er} prix : 75 \$

2^e prix : 50 \$

3^e prix : 25 \$

3 prix de participation de 10 \$



Les rallye-maison seront en vente à partir du 15 avril au bureau municipal. Également, vous pouvez communiquer avec Nicole Philippon au 819-657-4941 pour en obtenir un.

La date limite pour remettre les rallye-maison est le 1^{er} juin. Les gagnants seront contactés dans les semaines suivantes.

N'hésitez pas à financer ce projet en mettant vos connaissances à l'épreuve et surtout amusez-vous bien !

POSTE DE MONITRICE(TEUR) POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE 2015



Le Comité de Loisirs de Val-Racine recherche une monitrice ou un moniteur pour le service d'animation estivale pour une durée de 6 semaines à 35 h par semaine pour la période du 24 juin au 17 juillet et du 3 au 14 août.

La monitrice ou le moniteur sera responsable d'un groupe de +/-14 enfants âgés de 4 à 12 ans. Les candidates ou candidats doivent retourner aux études à temps plein à l'automne 2015 puisque cet emploi est subventionné dans le cadre d'*Emplois Été Canada*. Si vous êtes intéressés, appelez Chantal Grégoire au 819-657-4956 avant le 30 avril ou faites parvenir votre CV à chantalgregoi10@hotmail.com

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le 9 mai prochain aura lieu la 2^e édition du grand nettoyage des fossés situés sur le territoire de la Municipalité de Val-Racine. Le déroulement de cette activité vous sera transmis par courrier la semaine qui précédera le grand nettoyage. Surveillez votre boîte aux lettres.

FÉLICITATIONS À UNE DE NOS CITOYENNES

Léa Labonté a vécu une superbe saison de patinage artistique cette année. Elle a surpassé les objectifs qu'elle s'était fixés. Lors de ses 4 compétitions, elle est montée sur le podium à 3 reprises pour 2 médailles d'argent et une d'or. Sa deuxième place à la finale régionale en janvier dernier lui a permis de participer à la finale provinciale dans sa catégorie le 27 mars à St-Jean-Sur-Richelieu. Cette belle année de patin se terminera les 11 et 12 avril lors des représentations de la revue annuelle du CPA Lac-Mégantic. Bravo Léa !



RECHERCHE D'HÉBERGEMENT

Le parc national du Mont-Mégantic est à la recherche de personnes désirant louer une chambre, un appartement ou une maison pour loger ses employé(e)s d'été. Les personnes intéressées peuvent contacter Hélène Philibert au 819-888-2941 poste 224 ou à l'adresse courriel suivante : philibert.helene@sepaq.com

TRANS-AUTONOMIE



Trans-Autonomie offre le service de transport adapté et transport collectif. Ce plan de transport vise à desservir **tous les résidents de la MRC du Granit** à raison de 2 journées par semaine dans chaque municipalité.

Le service est disponible à **Val-Racine les mardis et vendredis**. Le point d'embarquement est le centre communautaire ou à la discrétion du répartiteur. Pour les personnes à mobilité réduite, vous continuez à bénéficier du service de porte-à-porte.

Inscription et réservation obligatoire 24 heures à l'avance

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal, chez Trans-Autonomie et sur le site internet de la MRC du Granit au www.mrcgranit.qc.ca . Les frais sont de 6 \$ aller-retour et la gratuité du service est offerte aux enfants de moins de 6 ans.

Pour information du **lundi au vendredi entre 8 h et 15 h 30** auprès de **Trans-Autonomie : 819-583-4263 ou 1-877-583-4263**.

À VENDRE

- Sirop d'érable et produits transformés : beurre, tire, cornets (tire et beurre) et chocolat noir à l'érable ou aux petits fruits. Passez votre commande auprès de Johanne Blouin au 819-657-4524.
- Laveuses, sècheuses et un poêle électrique chez Rik Electro. Frais de service gratuit pour les gens de Val-Racine. Composez le 819-657-4596.



PASSEZ UN BON MOIS !

Hydro-Québec procèdera à l'élagage des arbres situés près de son réseau électrique

Saint-Bruno-de-Montarville, le 18 mars 2015 – Pour assurer la sécurité des personnes et la qualité du service, Hydro-Québec doit dégager les fils et maintenir la végétation à une distance sécuritaire du réseau de distribution d'électricité. Au cours des prochains mois, des travaux d'élagage des arbres aux abords du réseau seront réalisés dans différents secteurs des municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston, Milan, Nantes, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Sainte-Cécile-de-Whitton et Val-Racine. L'entreprise Arboriculture de Beauce a été mandatée pour effectuer les travaux.

En moyenne au Québec, près de la moitié des pannes d'électricité sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques. À titre préventif, Hydro-Québec effectue chaque année des travaux de maîtrise de la végétation sur près de 17 500 km de ligne, soit 65 fois la distance entre Montréal et Québec.

Hydro-Québec rappelle à ses clients qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle mandate sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques. On ne doit jamais tenter d'élaguer ou de couper soi-même un arbre qui se trouve près des lignes électriques.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau, la maîtrise de la végétation à Hydro-Québec ou pour faire une demande d'élagage d'arbres à proximité du réseau électrique, visitez le site Web d'Hydro-Québec à www.hydroquebec.com/arbres